



Séminaire InterSocDémo Migrations, solidarités familiales et politiques sociales Vendredi 2 Décembre 2016 Ined, 133 Bd Dayout, 75020 Paris

Charles FLEURY est professeur au département de sociologie de l'Université Laval (Canada). Spécialiste des méthodes quantitatives et de l'approche des parcours de vie, ses travaux s'inscrivent dans le champ de la sociologie du travail, de la famille et des migrations. Ses recherches actuelles portent sur les trajectoires migratoires et les dynamiques familiales des migrants au Canada. Ses recherches antérieures ont notamment porté sur les solidarités intergénérationnelles en contexte migratoire et l'adéquation des systèmes de sécurité sociale européens, recherches qu'il entend poursuivre dans les prochaines années.

Publications récentes de Charles FLEURY

Fleury, Charles. 2013. « Les solidarités intergénérationnelles dans une perspective des parcours de vie : le cas des immigrants portugais du Luxembourg », *Sociologie et Sociétés*, vol. XLV, no 1, p.91-116

Fleury, Charles. 2011. « Transferts financiers intergénérationnels et cohésion sociale : le cas des familles transnationales », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27, no 3, pp. 57-81.

Fleury, Charles. 2010. « Migration et solidarité intergénérationnelle : le cas des immigrants portugais du Luxembourg », *Lien social et politiques*, no 64, pp. 95-111.

Titre d'intervention : Migrants portugais au Luxembourg, solidarité intergénérationnelle et protection sociale

Résumé

Cette communication porte sur les relations intergénérationnelles des familles transnationales et examine les transferts financiers intergénérationnels versés ou reçus par les migrants portugais vivant au Luxembourg. Il met en relief les spécificités de certains systèmes de sécurité sociale européens en matière de relations intergénérationnelles et identifie quelques-unes des conséquences que ces spécificités ont pour les Portugais du Luxembourg. En outre, il montre comment, dans un contexte migratoire, la rencontre entre les exigences relatives à deux systèmes de sécurité sociale, conçus dans une perspective où les générations cohabitent au sein d'un même pays, peut contribuer à accroître les inégalités sociales et ce, même à l'intérieur d'une zone où plusieurs efforts d'harmonisation des systèmes nationaux de sécurité sociale ont été faits.